

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 30/2021

le 8 décembre 2021

Question de Mme Geneviève Pasche (LV) – Réponse à son postulat « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique »

10.03-2111-PAD-rc-Comm30-Question_Pasche-Postulat_climat.docx

Au Conseil communal de 1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Lors de la dernière séance du Conseil communal, Mme Geneviève Pasche a fait part de son attente concernant la réponse à son postulat intitulé « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique ».

La Municipalité peut confirmer qu'une réponse au postulat ainsi celui de M. Nicolas Bastard intitulé « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » est en cours de préparation et pourrait être déposée durant le 1^{er} trimestre 2022.

L'administration communale ne reste pas pour autant les bras croisés et de nombreuses actions en faveur d'une réduction du CO₂ sont en cours ou à venir, notamment :

- La révision du règlement concernant le « Fond énergie développement durable » et réponses aux motions Schmidhauser et Bonvin soumises à votre approbation ce jour.
- L'aboutissement du rapport de planification énergétique territoriale offrant une base solide pour l'approvisionnement et la gestion de l'énergie sur le territoire communal.
- Le raccordement du collège de Bel-Air et pavillon de Bel-Air sur le chauffage à distance avec l'eau du lac.
- La poursuite des installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux (collège Courbet).
- La certification « Ville Verte » et les actions sur le terrain mises en œuvre à cet effet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique : Le secrétaire :

Sandra Glardon Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 22 novembre 2021

